

• **Emploi des étrangers:**

Le Ministère s'engage...

C'est une promesse du Ministère de l'Emploi. Dès début janvier 2015, un système d'information sera lancé afin de faciliter et d'accélérer les procédures liées au visa des contrats de travail des étrangers au Maroc. Signature numérique, scan de documents, suivi des dossiers... Un projet-pilote a déjà été mené en septembre dernier avec quelques entreprises et le Ministère de tutelle. *A.Na*

• **Prime à la casse:**